

LES SYSTÈMES DE PRODUCTION DES PEUPLES FORESTIERS

Serge BAHUCHET

Avec la participation de :

Florence Brunois, Stéphanie Carrière, Serge Cogels, Edmond Dounias, Pierre de Maret, Marie Fleury, Françoise Grenand, Pierre Grenand, Christin Kocher Schmid, Fabienne Tzerikiantz

INTRODUCTION

On appelle *système de production* l'ensemble des activités mises en œuvre pour la subsistance d'une communauté et pour la satisfaction de tous ses besoins physiologiques et psychologiques. Cela intègre donc les activités de production proprement dite (chasse, pêche, piégeage, collecte, agriculture, etc.), mais également les modes de distribution, l'économie et la circulation des produits dans la communauté et en dehors de celle-ci.

Sont réunis ici et mis en relations des éléments évoqués plus en détail dans les chapitres spécifiques, portant sur la biodiversité, l'agriculture, la culture matérielle, les savoirs traditionnels, l'alimentation, les territoires, les structures sociales ainsi que sur les forces de changement qui s'exercent (pouvoir étatique, exploitations industrielles, religion, relations avec les villes, scolarisation, tourisme...).

Le but premier du programme APFT consiste à rendre compte de la vie quotidienne de villages forestiers en cette fin de XXe siècle. Nulle reconstruction historique dans notre démarche, aucune quête de communautés reculées témoins du passé. Aucun de ces villages ordinaires n'est isolé, même si pour certains l'accès y est fort difficile. Tous sont d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, en contact avec le reste du monde, notamment à travers l'économie et la politique. Il importe donc de replacer les villages, et c'est notre but, dans le contexte global.

Ce contexte, c'est d'abord celui de pays pauvres, du Tiers Monde, du sous-développement (Tableau 1). Tous ces villages, sur les trois continents ACP, sont situés en dehors des pôles de croissance. Ce qui ne signifie pas que ces régions ne soient pas en proie aux convoitises des pays riches : ressources minières, bois, voire espaces pour les

cultures industrielles - ces régions sont essentiellement considérées comme pourvoyeuses de matières premières. Faudrait-il aussi considérer comme une ressource potentielle les espaces naturels dont on souhaite assurer la pérennité en les protégeant ? Assurément, à partir du moment où le développement touristique est envisagé.

Pays	population (x 1000h)	IDH	rang mondial (/174)	PIB/hab (\$)	rang mondial (/206)	inflation
Afrique						
Cameroun	14 305	0,536	134	1890	143	2,8
Congo	2 785	0,533	135	1620	156	4,8
Gabon	1 167	0,607	124	7550	69	2
Guinée éq.	431	0,549	131	2949	122	3
RD Congo	49 139	0,479	141	880	189	25
Caraiïbes						
Guyana	850	0,701	99	3210	117	4,6
Guyane fr.	167	-	-	600	200	-
Pacifique						
PNG	4 600	0,570	129	2654	128	13,5
Vanuatu	182	0,627	116	3480	111	5

Source : *L'état du monde 2000*. IDH : indice de développement humain. PIB : produit intérieur brut.

Tableau 1 : Situation économique des pays étudiés

1. UN MODE DE VIE FORESTIER

1.1. AGRICULTURE SUR BRÛLIS ET ACTIVITÉS FORESTIÈRES

L'agriculture itinérante sur brûlis (*cf.* Dounias chapitre "*La diversité des agricultures itinérantes sur brûlis*") produit essentiellement les aliments de base féculents (manioc, bananes-plantains, taros, ignames, patates douces). L'approvisionnement alimentaire est complété par les produits de la chasse, de la pêche et de la collecte. Ces activités suivent le rythme des saisons et l'alternance des saisons sèches et des saisons des pluies, selon des calendriers très élaborés qui ne laissent rien au hasard. L'agriculture nécessite un travail important d'abattage suivi du séchage et du brûlis pendant la saison sèche, alors que la période de production le reste de l'année ne demande qu'un travail d'entretien réduit et surtout pas de présence constante dans les champs. Il y a donc possibilité d'effectuer d'autres activités avec des déplacements en forêt, quotidiens ou plus durables. La saisonnalité influence aussi les diverses techniques employées. Ainsi la baisse des eaux des rivières au cours de la saison sèche est favorable à certaines techniques de pêche. A l'inverse, le piégeage, en Afrique, se pratique pendant la saison des pluies.

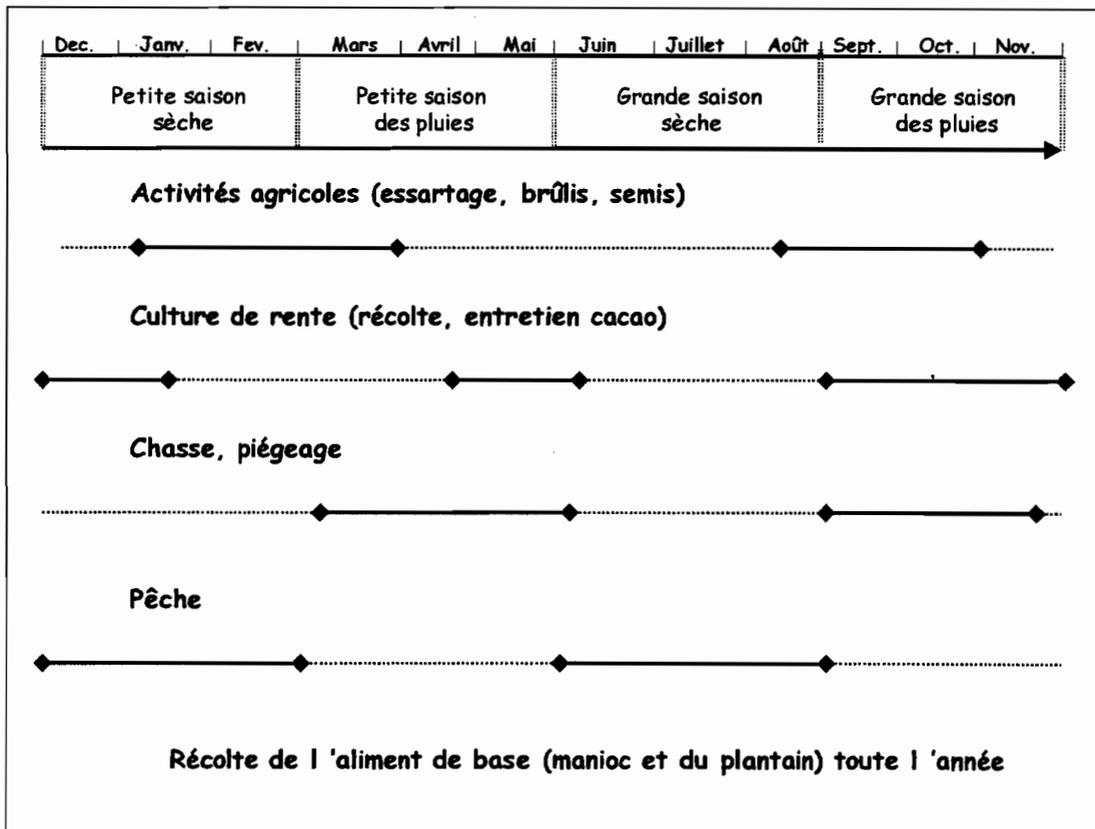


Figure 1 : calendrier d'activités Ntumu, d'après Carrière (Cameroun)

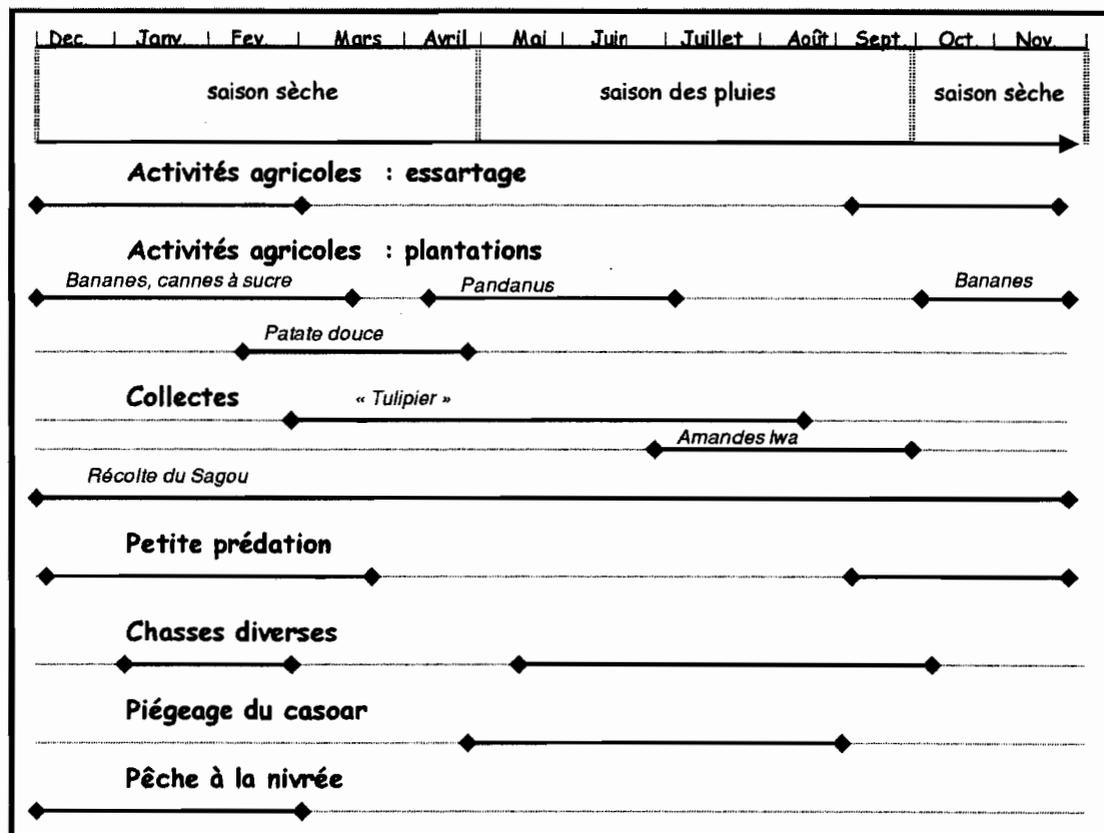


Figure 2 : calendrier d'activités Kasua, d'après Brunois (PNG)

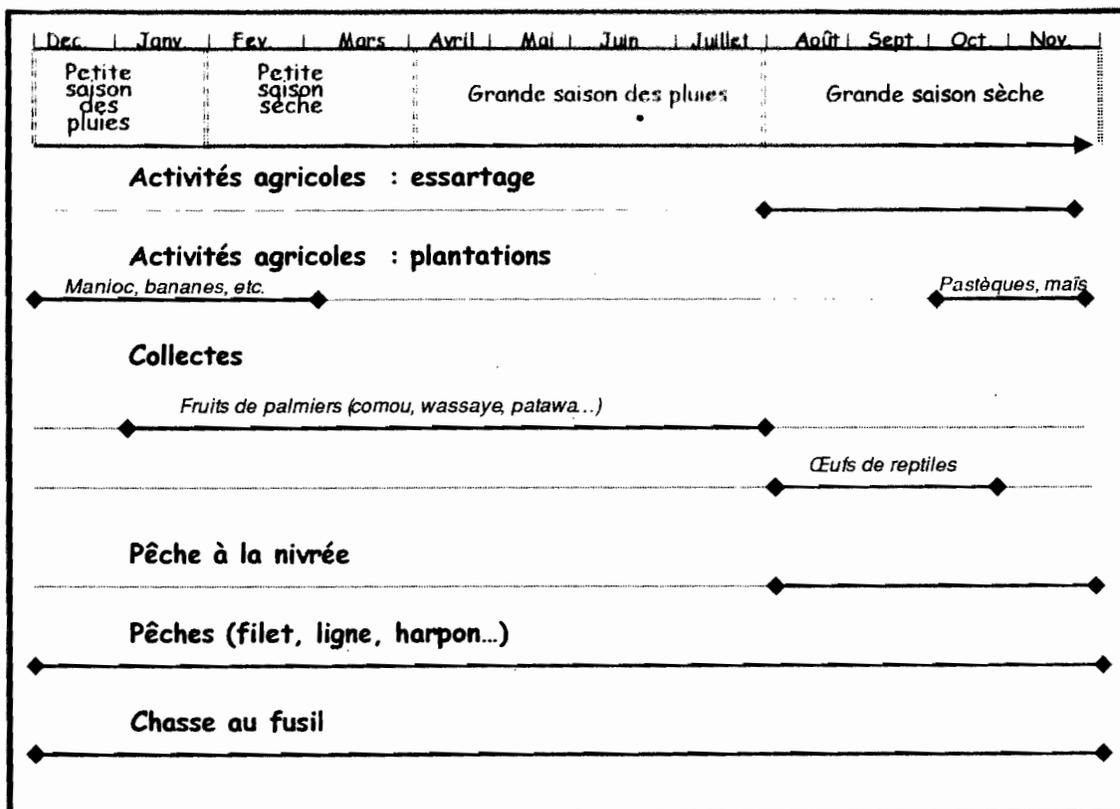


Figure 3 : calendrier Wayana, d'après Fleury (Guyane française)

Le partage des tâches selon les sexes accompagne ce système de production : les hommes accomplissent le principal du travail de l'abattage et du brûlis, mais ensuite ce sont les femmes qui conduisent essentiellement l'agriculture. Alors, les hommes consacrent du temps à la pêche, à la chasse, à l'artisanat, aux activités exogènes (embauche temporaire sur chantiers forestiers, agriculture industrielle, etc.).

Importance des jachères

L'agriculture itinérante sur brûlis comprend dans son cycle une période de jachère longue, qui est nécessaire à son fonctionnement et à sa durabilité. La végétation de recrû est sensiblement différente de la forêt mature environnante, ainsi que la faune qui y est attirée. Les ressources tant végétales qu'animales qu'offrent ces friches post-agricoles sont importantes pour l'approvisionnement de la vie quotidienne. La jachère et la forêt secondaire jouent donc un rôle crucial pour l'efficacité du système agricole, mais aussi dans l'organisation économique des villages.

Chez les Ntumu du sud du Cameroun, 37 % des prises de chasse et de piégeage proviennent des zones agricoles et des jachères (Cogels, rapport Ntem).

L'élevage

Il convient de rappeler une nouvelle fois que nulle part les animaux d'élevage n'interviennent notablement dans l'alimentation. Certes on rencontre dans les villages des espèces domestiques élevées de longue date : chèvres et moutons (Afrique), porcs (Papouasie-Nouvelle Guinée) et volailles (partout). Leur usage est cependant réservé à des événements sociaux : en premier lieu compensations matrimoniales ("dots"), accueil des hôtes de marque, et réunions cérémonielles (notamment deuils et funérailles, initiations). En Amérique, la volaille est un aliment de disette.

En Afrique centrale le bétail divague, se nourrissant lui-même dans la végétation ; pour cette raison les cultivateurs prennent soins de cultiver leurs plantes vivrières loin des villages, au-delà d'une ceinture de forêt repoussant les ovins.

L'élevage du porc en Nouvelle Guinée prend néanmoins une importance notable. Le cheptel est large, puisque l'on compte souvent dans un village au moins un porc par habitant. Les animaux doivent être nourris, entraînant donc une augmentation conséquente de l'effort de production agricole. Enfin, il n'est pas rare que les champs soient enclos, pour les protéger contre les déprédations des voraces suidés.

Sur les terrains d'APFT : chez les 293 Ankave d'Ikundi, la population de porcs la plus basse, 0,5 porc/hab. ; à Nokopo, pour 401 habitants, 1/1 en 1997 (après un ratio maximal de 3,9/1 porc/hab. dix ans auparavant, avec une population de seulement 250 personnes) - ce taux, "normal pour la Nouvelle Guinée", est cependant considéré comme trop faible par les habitants dont les jeunes peinent à assurer leurs dots. Les Kasua, dont l'habitat était mobile, laissaient divaguer en forêt leurs porcs, nourris de sagou. La sédentarisation du village de Musula les contraint à rapprocher les jardins, les enclore et à intensifier leur production de tubercules. Le taux de porcs est paradoxalement très élevé (105 porcs pour 175 habitants).

1.2. USAGE DES RESSOURCES SAUVAGES VÉGÉTALES ET ANIMALES

Les ressources sauvages entrent dans l'alimentation (cf. Garine chapitre "Se nourrir en forêt") mais aussi dans la vie quotidienne matérielle (cf. Bahuchet chapitre "La forêt-matière", et McKey chapitre "Tropical forest peoples and biodiversity").



Figure 4 : origine des ressources alimentaires

Ressources végétales

La part des plantes sauvages de cueillette dans l'alimentation varie beaucoup selon les régions. En Afrique, elle concerne surtout des plantes condimentaires (noix oléagineuses essentiellement). En Mélanésie, chaque groupe utilise plusieurs dizaines de plantes sauvages dans son alimentation, y compris souvent le féculent de base, la fécule de palmier sagou. Dans les Guyanes, les fruits de divers palmiers sont extrêmement utilisés : pour *Euterpe oleracea* en particulier, le tonnage annuel peut être supérieur au manioc certaines années. La saisonnalité est importante pour la disponibilité de toutes les ressources fruitières. Elle reste toujours un attrait puissant : le retour annuel de la maturité des fruits est souvent salué, voire fêté. On note des rituels propitiatoires parfois plus importants que pour les plantes cultivées dont le cycle est mieux dominé.

Une partie de ces produits, également très appréciés des habitants des villes, est susceptible de faire l'objet d'une commercialisation (cf. Trefon chapitre "Forest-City Relations").

Ressources animales

Les produits animaux d'origine sauvage constituent la principale source de protéines du régime alimentaire forestier.

Arbres et palmiers sont aussi les hôtes involontaires de larves d'insectes (scarabées parasites du bois ou chenilles du feuillage), et à ce titre ils sont partout très sollicités. On peut considérer cela comme une forme d'élevage, dans la mesure où les palmiers sont abattus selon un rythme devant assurer la production des larves tout au long de l'année – avec une appropriation individuelle des troncs.

Les activités de chasse et de piégeage permettent de tuer les mammifères, les oiseaux et les grands reptiles (varans, crocodiles, caïmans, iguanes...) ; la pêche procure poissons et crustacés d'eau douce (crabes, "chevrettes" ou écrevisses). On ramasse les escargots et les œufs. En Nouvelle Guinée, les nids-couveuses des poules Mégapodes font l'objet d'une recherche active, et souvent d'une appropriation individuelle.

Les activités de chasse sont étroitement liées au monde végétal : tous les chasseurs connaissent les relations du gibier avec les arbres fruitiers dont ils se nourrissent. Ces arbres, dont la distribution dans la forêt est soigneusement observée, servent de points de repère pour les déplacements, et même de lieux d'affût (éventuellement appropriés

individuellement, dans certaines localités de Nouvelle Guinée). Il en va de même pour la pêche, car la chute des fruits concentre de nombreuses espèces de poissons.

Chasse, pêche et piégeage ainsi que collecte occupent une part importante de l'emploi du temps des hommes. La répartition de ces activités varie au rythme des saisons.

Chez les Mvae du Cameroun, chaque jour de l'année, les hommes récoltent des produits sauvages pendant 20 mn en moyenne, chassent pendant une heure et travaillent aux champs pendant 2 h. Leurs femmes pêchent pendant 1/2 heure en moyenne et passent 3 h aux champs (cf. Garine 1996).

Au cours des dernières décennies, des modifications techniques importantes sont intervenues : adoption du fusil, régression des chasses collectives, augmentation du piégeage avec des liens de métal (en Afrique), généralisation de l'emploi des filets de pêche en Nylon (notamment des filets-épervier), usage de moteurs hors-bord... Dans le domaine de l'agriculture, on notera l'apparition timide des tronçonneuses. Toutefois, contrairement à une idée reçue bien implantée, il n'y a pas mécaniquement une augmentation des prélèvements avec une nouvelle technique. Généralement, on a pu observer que la nouvelle technique "se moule" dans les pratiques déjà existantes (selon l'expression de Grenand 1995). *Ce sont toujours des facteurs externes qui provoquent l'accroissement des prélèvements* : augmentation de la taille de la population, ou de la demande extérieure. Tant que la production reste basée sur l'autosubsistance, la modernisation des moyens de production ne sert qu'à diminuer l'effort et le temps de travail. Dès que la production est sollicitée pour créer de l'argent, l'augmentation des prélèvements devient la solution la plus facile à utiliser, car elle repose sur des savoir-faire déjà bien rodés et ne demande aucune spécialisation ni aucun recyclage.

On n'oubliera pas cependant que l'adoption de nouveaux objets d'origine européenne pose une série de questions, d'une part parce que les communautés n'en maîtrisent généralement pas la fabrication, d'autre part parce que leur acquisition nécessite des moyens monétaires, ainsi que leur usage (achat des munitions ou du carburant par exemple).

Accès aux ressources

Il importe de souligner que l'accès aux ressources est diversement régi par des règles propres à chaque communauté (division de l'espace forestier en zones attribuées aux diverses familles par exemple). Mais ces droits d'usage traditionnels ont peu ou pas à voir avec les lois nationales. Ainsi des législations spécifiques pourront-elles contrecarrer des pratiques de chasse ou de piégeage, mettant ainsi en défaut l'approvisionnement des communautés. Il est nécessaire d'évaluer l'apport des ressources sauvages dans le régime alimentaire et dans l'économie de la communauté, avant d'en

modifier les règles d'accès. Que se passe-t-il si ces pratiques d'approvisionnement disparaissent (par interdiction de la chasse, exploitation industrielle du bois des arbres à chenilles, etc.) ? Par quoi seront remplacées ces ressources sauvages, quels en sont les produits de substitution possibles, et sont-ils gratuits ou onéreux ?

1.3. SYSTÈMES DE PRODUCTION

Ce qui frappe dans les systèmes de production observés, que ce soit au Cameroun, au Congo, en Papouasie Nouvelle Guinée, en Guyane française ou au Guyana, c'est leur *complexité* fondamentale. Tous sont basés sur un mélange d'activités et de techniques (agriculture itinérante, chasse, piégeage, pêche, collecte...) exercées dans une multiplicité de milieux : forêt lointaine, forêt proche, forêt secondaire, vieille forêt, bas-fonds marécageux, sommets de collines, marécages, bords de rivière, lacs, grands bassins calmes des fleuves, zones de rapides, petits cours d'eau, vieilles jachères, vieux champs, etc. Ces éléments de l'environnement forestier sont nommés dans les langues locales et donc inscrits dans des systèmes de connaissances très construits (cf. Ellen chapitre "Local Environmental Knowledge"). Cet ensemble très organisé de techniques, qui se complètent les unes les autres, s'inscrit dans l'espace dans un complexe de milieux naturels et anthropisés.

Les systèmes de production des populations forestières apparaissent donc comme une subtile combinaison de pratiques et techniques, complémentaires les unes des autres, réparties au cours du cycle annuel, et intégrant toutes les sections de la communauté, jeunes et adultes, femmes et hommes.

De tels systèmes complexes ont déjà été décrits dans le passé (cf. Grenand 1980, Bahuchet & de Maret 1994, Bahuchet 1997), aussi pourrait-on considérer les observations menées dans le cadre d'APFT comme une "confirmation du connu". Toutefois, il nous semble plus important de relever le caractère *persistant* de cette organisation économique, en dépit d'influences externes croissantes. Il s'agit, on ne le soulignera jamais assez, de populations résolument contemporaines, non de groupes reculés restés hors du temps. En dépit du changement de contexte politique et économique, les populations forestières associent indissolublement des activités agricoles avec des activités forestières. Il est nécessaire d'en prendre acte, de constater la rémanence de ces systèmes, et de s'efforcer de les aménager dans les projets de développement plutôt que de chercher à les supprimer (si l'on souhaite réellement un développement *durable*).

1.4. TERROIR ET TERRITOIRES UTILISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ

Le milieu naturel est divisé en une diversité de zones qui sont parcourues et dénommées, ce qui est une forme d'appropriation sociale. A chaque activité correspond un mode d'appropriation de l'espace, non seulement à travers l'agriculture itinérante (avec les friches qui la prolongent), mais encore pour les usages des ressources spontanées et les zones de parcours sur lesquelles elles se déroulent.

De plus, certains lieux sont spécifiquement chargés d'un sens symbolique, tels que les anciens emplacements de villages où sont disposées les tombes des ancêtres (Afrique

centrale), les sites associés aux événements des héros mythologiques (Nouvelle Guinée, Guyanes) ou encore contrôlés par des entités invisibles. Ces emplacements sacrés sont eux aussi autant de marques d'appropriation.

Tous les terrains où le programme APFT s'est déroulé, sur tous les continents, sont aux prises avec des problèmes fonciers récurrents, dus aux programmes de développement ou de conservation, qui entraînent des modifications dans les activités mais surtout dans les espaces utilisables (cf. Joiris & Grenand chapitre "La question des terroirs villageois").

Plus globalement, on assiste à la disparition d'un *statu quo*. En effet, jusqu'à présent les usages coutumiers étaient tolérés. Actuellement, l'intérêt pour le développement des régions forestières pousse à la multiplication des projets (qu'ils soient publics ou privés); là où il n'y avait qu'indifférence, il y a désormais demande de nouveaux droits.

Un bon exemple en est fourni chez les Palikur de Guyane française, où "traditionnellement il n'existe aucune forme d'aliénation de la terre : 'la terre n'appartient à personne', aiment à répéter les Palikur. Aujourd'hui, les règles du statut foncier dictées par l'administration française induisent des stratégies individuelles et de groupe qui vont à l'encontre des valeurs traditionnelles liées à l'occupation du sol. L'itinérance des cultures s'effectue désormais sur une terroir communautaire limité qui a tendance à s'appauvrir." (Ouhoud-Renoux in Rapport Caraïbes, p. 168).

Dans les pays où l'État est propriétaire du sol (Afrique centrale notamment), il fait valoir, à travers les projets, ses droits à la terre, mettant ainsi directement en lumière la compétition entre droit coutumier et droit positif. Dans les pays où les communautés sont propriétaires des terres (PNG), celles-ci, mal informées, doivent cependant lutter pour obtenir les compensations qui leurs reviennent.

L'arbre et l'arboriculture

L'arboriculture tient un rôle particulier dans l'appropriation foncière, traditionnelle comme moderne.

a) *Arboriculture traditionnelle* : la plantation d'arbres ou de plantes ligneuses peut marquer une limite ou une prise de possession d'un espace. C'est particulièrement net dans le cas de Santo, où les arbres cultivés sont soigneusement dispersés loin dans les massifs montagneux (cf. rapport Vanuatu). Il en va de même en Papouasie-Nouvelle Guinée, où l'on plante des arbres par exemple des Pandanus rouges dans les essarts, qui persistent bien au-delà des années de production vivrière, et sont ainsi autant de marques territoriales. Dans les Guyanes, la transformation d'anciennes parcelles cultivées en verger est une réponse spontanée à la sédentarisation. En Afrique centrale, les palmiers

à huile jouent le même rôle. Dans un autre domaine, a été décrite au Cameroun la technique qui consiste à laisser en place, lors de l'abattis, des arbres intéressants de la forêt naturelle (cf. rapport Cameroun-Ntem) ; cette pratique est aussi un mode de transformation de la végétation avec des répercussions sur l'appropriation.

b) *Arboriculture imposée* : le développement déjà ancien de cultures de rente pérennes, villageoises, en vue de l'exportation (café, cacao, palmiers à huile) provoque un conflit latent entre l'appropriation collective des terres (qui régule l'agriculture itinérante) et la propriété à caractère individuel qui accompagne nécessairement l'arboriculture, et qui se manifeste lors des héritages. Cependant les pouvoirs publics nationaux en utilisant comme critère de propriété les traces matérielles de transformation du milieu favorisent les pratiques de défrichage et d'arboriculture : les propriétés d'une communauté ne seront reconnues que si les terres ont été mises en culture, et non pas simplement si les ressources naturelles sont prélevées. De même, la propriété collective est rarement prise en compte par la Loi. Par exemple, la destruction de plantes cultivées et des arbres plantés est prise en compte pour le calcul de compensations, et non les plantes naturelles exploitées par les populations. Cela renforce le rôle du défrichage et de l'arboriculture pérenne comme prise de possession de terres.

On peut cependant assister à de véritables spoliations lorsque les pouvoirs publics agissent sans concertation avec les communautés. Ainsi, chez les Bajwe du Dja (Cameroun), les cultures arborées (cacaoyères) appartenant aux communautés ont cependant été incorporées par le plan de zonage dans le domaine de l'État, qui se les est appropriées, sur la seule foi d'une photo-interprétation non validée par des visites sur le terrain.

Exemple : chez les Kasua (PNG) la croissance du *Metroxylon* dicte la rotation des campements forestiers

*La grande mobilité observée par les Kasua est essentiellement dictée par la croissance des palmiers sagoutiers dont ils extraient la féculé constituant la base de leur alimentation. Aujourd'hui, chaque clan dispose en moyenne d'une trentaine de colonies départagées également entre les frères. Une population de *Metroxylon* ou un seul palmier peut faire l'objet d'échanges qui participent à la gestion de cette ressource dont l'abondance cache une certaine contrainte : la période idéale pour procéder à l'abattage est celle qui précède la montée en fleurs, période qui annonce également la mort prochaine du sagoutier après sa quinzième année de croissance. Aussi, rater cette époque charnière revient à perdre près de trois semaines d'alimentation quotidienne. L'observation de la croissance des palmiers d'origine sauvage et de croissance spontanée attire par conséquent l'attention de tout un chacun qui marche en forêt. Elle détermine le propriétaire et sa famille à s'installer à proximité du marais où la maturité d'un palmier a été repérée. Si plusieurs sagoutiers doivent être abattus simultanément, ou si la taille du stipe est présumée trop grande, des parents se joindront*

à la petite expédition. Après une marche en forêt pouvant s'étendre de 30 minutes à deux jours, ils aménageront un campement d'appoint. C'est à partir de cet habitat éphémère que les activités forestières des hommes et des femmes vont s'organiser durant plusieurs semaines. (F. Brunois)

1.5. LA DIVERSITÉ

La complémentarité des activités, déjà mentionnée, s'accompagne d'une grande diversité des pratiques, qui témoigne du patrimoine culturel propre à chaque société. On pourrait n'y voir que des réminiscences d'un passé révolu. On doit cependant y lire les traces d'une intimité remarquable et durable avec la forêt. Mais on peut aussi y trouver des points d'appui en vue d'une valorisation culturelle de ces communautés (pourvu que des politiques alternatives à l'agriculture intensive soient prises en compte), notamment dans le contexte des aires protégées.

Diversité des techniques

Chaque société pratique la chasse, la pêche et le piégeage, selon des techniques nombreuses qui suivent précisément le mode de vie des proies. Le piégeage si décrié (notamment en Afrique, cf. Bahuchet chapitre "La filière viande") est une activité rien moins que simple. On a pu répertorier des dizaines de types de pièges, permettant de capturer tous les animaux dans tous leurs habitats - et pas seulement le fameux collet à câble. La pêche met en jeu de nombreuses techniques, avec des engins variés, selon les saisons et la hauteur des eaux. On emploie la ligne, les filets, la nivrée (plantes ichtyotoxiques), le fléchage, le harponnage et divers systèmes de nasses et de barrages filtrants.

Exemples de techniques de chasse et de pêche

Au Cameroun : chez les Mvae, 35 types de pièges - à collet prenant la patte ou le cou, avec ou sans appât, à assommoir, dans des barrières ou sur les sentes, au sol ou dans les arbres, pour prendre les rongeurs, les oiseaux, les singes, les ongulés, la panthère, et même les poissons (Dounias 1999). Chez les Ntumu voisins, on a relevé 18 techniques de pêche en eau douce (6 types à l'hameçon, 4 types de filets, 4 types de nasses ou barrages filtrants, 3 types de leurres, un poison).

En Guyane chez les Wayāpi : techniques de chasse au fusil (en variant la taille des plombs) en cheminant sur un sentier (en attirant le gibier par des leurres), à l'affût dans les arbres en fruits (oiseaux, quelquefois à l'arc), en battue (pour les troupes de pécaris) ; techniques de pêche : à la ligne en canot "à la surprise", à la ligne de fond, à pied, à la ligne dormante sur le fond ou en surface ; à l'arc ; à "la nivrée" (pêche collective) ; au filet-épervier (d'après Grenand 1980).

Diversité culturelle

Chaque parcelle agricole apparaît comme un micromilieu de haute diversité biologique. On y compte en effet plusieurs dizaines de plantes différentes. Toutes les communautés forestières cultivent en mélange un cortège très diversifié d'espèces différentes : manioc, plusieurs espèces d'ignames (*Dioscorea alata*, *esculenta*, *dumetorum*, *cayennensis*, *trifida*, *bulbifera*...), bananes à cuire et bananes douces, maïs, canne à sucre, aracées (*Colocasia* et *Xanthosoma*), patate douce, plusieurs cucurbitacées, divers légumes-feuilles, etc. En outre, chacune de ces espèces comporte de nombreuses variétés, tant au niveau du village qu'au niveau de la parcelle individuelle.

Quelques exemples de diversité variétale

- Guyanes : 19 variétés de piment dans un village wayāpi sur l'Oyapock en Guyane ; 76 cultivars de manioc dans un seul village Makushi de Guyana, 16 en moyenne étant cultivés par une même cultivatrice dans un seul champ (Elias *in* rapport Caraïbes)
 - Mélanésie : 38 clones de taro dans le village de Wusi à Santo (Tzerikiantz *in* rapport Vanuatu) ; dans le village de Nokopo (PNG), on compte 29 clones de patate douce, 24 de gingembre, 24 d'igname, 23 de bananier et même 13 de pomme de terre ! (Kocher Schmid 1998 *in* rapport PNG).
- Afrique centrale : 12 clones de manioc dans un seul champ dans la Lopé au Gabon (Binot *in* rapport Gabon) ; en RCA, chez les Ngbaka, 19 variétés de bananier, 5 types d'ignames, 3 variétés de taro sont cultivées en mélange dans un "jardin" de 7000 m².

Cette grande diversité génétique doit être prise en compte dans la politique de conservation de la biodiversité, en même temps que dans les politiques agricoles nationales, le risque étant que la diffusion de variétés améliorées plus productives ne supprime définitivement des cultivars anciens encore inconnus, non répertoriés et souvent bien adaptés au terrain.

Un autre risque résulte du fait que les variétés améliorées ne conviennent pas pour tous les sous-produits attendus (par exemple, les soupes, bières, galettes, semoules gâteaux, tapioca, sauce et condiment que fournit le seul manioc).

Autrement dit, une amélioration du rendement ou de la productivité ne compense pas, aux yeux des gens, la perte en qualité d'un sous-produit estimé.

2. DES SOCIÉTÉS PAYSANNES

Certains sites de Papouasie-Nouvelle Guinée restent économiquement isolés et correspondent encore à une économie de subsistance, vivant de façon presque autonome, en autarcie (cas d'Ikundi, de Pio-Tura, de Kasua). Ce qui ne signifie nullement qu'ils soient sans contact : dans tous les cas, l'administration et la religion sont présentes.

Partout ailleurs, les communautés sont en relations économiques avec le monde extérieur, elles sont insérées dans l'économie mondiale. C'est l'issue d'un long processus de contacts, de "l'érosion de cinq cents ans de confrontation, de massacres, de résurrection et d'ajustements", pour reprendre la formule elliptique de Wolf (1982 : 18), dont la dernière étape, celle de la présence coloniale, a introduit des pratiques culturelles différentes (l'agriculture d'exportation), des relations économiques basées sur la monnaie (à travers l'impôt, les salaires ou subsides variés) et de nouveaux besoins de consommation (de marchandises que l'on ne produit pas soi-même), l'ensemble étant accompagné d'une structure politique dépassant la communauté, celle de l'État.

Toutes ces sociétés ont donc été mises en contact avec le monde extérieur au cours des siècles précédents, indirectement puis directement. Ces contacts sont liés à l'expansion du système capitaliste caractérisant la civilisation européenne. Ils eurent comme première conséquence l'introduction de nombreux outils et objets manufacturés à l'étranger.

La seconde conséquence a été l'expansion de l'économie mondiale (production, exportation et commerce) qui inclut de manière croissante les communautés forestières. Celles-ci ont souvent été obligées d'ajouter à leurs activités propres des activités de production directement destinées au marché international. Dans le cas de l'Afrique centrale forestière, ce furent d'abord des activités de chasse (éléphant pour l'ivoire, antilopes pour le cuir) et de collecte (principalement celle du caoutchouc sauvage *Funtumia*), puis des cultures non vivrières (café, cacao).

VERS UNE ÉCONOMIE MONÉTAIRE ?

Au cours du XXe siècle, la plupart des communautés forestières sont devenues des *sociétés paysannes* : c'est à dire qu'elles entretiennent des relations importantes avec l'économie mondiale à travers ses relais locaux (nationaux), tout en conservant une autonomie sociale relative à l'égard de la société englobante, dominante, et vivant en partielle autarcie. Elles travaillent pour se nourrir, et produisent en même temps des surplus qui sont destinés à un marché englobant, les surplus étant transférés à un groupe dirigeant qui les domine (*cf.* Wolf 1966, Mendras 1995). Ces communautés forestières paysannes s'efforcent de maintenir un équilibre entre leur besoins pour approvisionner leur propres unités domestiques, et les demandes du monde extérieur, à travers les groupes qui les dominent. Il faut d'ailleurs considérer ces demandes au sens le plus large, c'est-à-dire y inclure les projets de développement et de conservation émanant des intervenants extérieurs.

Monétarisation

Toutes les sociétés étudiées sont monétarisées, ce qui signifie qu'elles utilisent de l'argent. Elles l'obtiennent essentiellement par la vente de produits de la forêt (végétaux et animaux), préparés ou non, par la production artisanale (plus ou moins touristique, mais pouvant aussi être destinée aux bourgs voisins), par les surplus agricoles vivriers, par les cultures de rente (café, cacao, palmiers), enfin par des travaux rémunérés saisonniers. Notons un cas particulier, celui de la Guyane française où les Amérindiens bénéficient des mêmes subventions sociales que les autres citoyens français (notamment allocations familiales).

Les produits circulent très largement, de la famille aux villes et par delà, vers le monde extérieur. A l'inverse, les biens de consommations suivent un circuit similaire (Figure 5). C'est souligner là l'importance des intermédiaires, avec les surcoûts et les déperditions qu'ils entraînent.

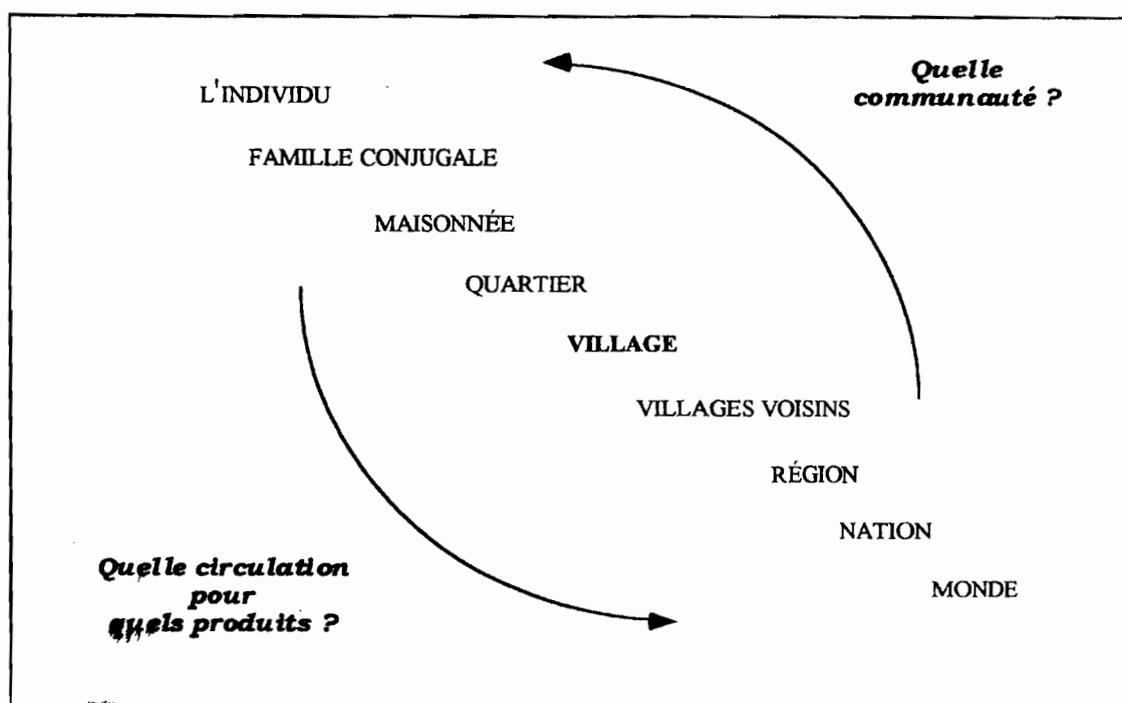


Figure 5 : circulation des biens et des produits

Rôle de l'argent

L'usage premier de l'argent est de remplir ses devoirs par rapport aux pouvoirs publics, plus précisément de payer l'impôt et les diverses taxes légales (ou "paralégales"). Il sert ensuite à se fournir en produits de nécessité, liés à la santé (frais d'hôpital, médicaments), à la scolarité, et à la maisonnée (pétrole pour l'éclairage, ustensiles, vêtements, nouvelles techniques de production).

Paradoxalement, les peuples indigènes des forêts tropicales sont caractérisés, aujourd'hui encore, par des systèmes de production domestique, c'est-à-dire que la circulation des biens issus des activités de production s'effectue à l'intérieur de la communauté, sans que la majorité de ces transferts de biens s'accompagnent de mouvements concomitants de monnaie, à l'inverse de l'économie marchande. Quels qu'ils

soient, les biens qui circulent ne sont pas des marchandises et ils ne circulent pas selon les mécanismes du marché ; par contre ils suivent des règles de réciprocité, essentielles pour le maintien du tissu social. Ce sont aussi des sociétés sans spécialisation du travail : chaque membre de la communauté tend à assurer toutes les tâches nécessaires, selon ses capacités, son âge et son sexe. D'un point de vue économique, comme d'un point de vue social, chaque communauté des forêts tropicales vit de façon quasi-autonome.

Ce qu'il importe de considérer ici, c'est la valeur accordée à l'argent dans ce système : il pénètre de l'extérieur, étant introduit par l'économie englobante, et ne conserve qu'un rôle marginale au sein de la communauté, qui fonctionne toujours selon le système de la réciprocité non marchande. C'est essentiellement un instrument de transaction avec la société englobante. "L'argent n'a pas de valeur dans l'économie paysanne, puisqu'il ne sert à rien dans son fonctionnement quotidien. Sa valeur lui est conférée au moment de son utilisation en fonction d'une situation précise et chaque fois particulière, généralement commandée par l'économie englobante." (Mendras 1995 : 48).

Si l'argent entre peu, voire pas du tout, dans la sphère de la consommation utilitaire et quotidienne, il est souvent impliqué dans la circulation des biens de prestige, qui jouent un rôle clef dans le fonctionnement des rapports sociaux ; il est aussi dilapidé dans les loisirs "importés", également liés aux relations sociales. Cependant, l'argent n'est généralement pas considéré comme un capital, encore moins comme une épargne. *Bien qu'il soit connu et utilisé, et dû à l'économie marchande et capitaliste, ceux qui l'emploient restent délibérément en dehors de cette logique économique.* C'est là, pensons-nous, un fait capital. Tous les projets de développement dont nous avons connaissance reposent sur la logique marchande propre à l'économie capitaliste, ils provoquent donc un affrontement de logiques, opposées, contradictoires, dans la mesure où leur mise en place ne s'accompagne jamais de l'éducation qui serait nécessaire.

Que ce soit par le moyen de l'intensification des cultures d'exportation (dites aussi cultures de rente), de la promotion de l'extractivisme des produits forestiers non ligneux, du partage des revenus de l'industrie (compensations, droits ou *royalties*) ou de subventions "sociales" (du type chômage, revenu d'insertion ou allocations familiales), dans tous les cas il s'agit pour le responsable politique d'augmenter la masse monétaire circulant dans les communautés, et de *provoquer le remplacement de l'économie de réciprocité par une économie marchande.* C'est un changement extrêmement important, et qui ne peut, pensons-nous, s'effectuer ni rapidement, ni sans accompagnement pédagogique. De plus, on devrait pouvoir permettre à ces communautés de choisir leur économie...

Activités rémunératrices

Les activités génératrices de revenus monétaires imposent un certain rythme d'activité. La culture d'exportation, outre qu'elle influence la tenure foncière (*cf. supra*), est coûteuse en main d'œuvre, lors de la récolte, période précise qui demande aussi présence et disponibilité. C'est alors l'activité prioritaire. Cependant le gain est également ponctuel : les efforts de toute une année ne sont rémunérés qu'en une seule fois, lors de la vente de la production, alors même que les dépenses éventuelles auront dû être effectuées au cours de l'année (achat de produits phytosanitaires, salaires de main

d'œuvre occasionnelle...). L'attrait de la chasse à but commercial en Afrique Centrale réside précisément dans le fait que la vente, donc le gain, accompagne directement l'action, les effets ne sont pas différés (cf. Solly in rapport Cameroun).

Les risques liés au développement d'activités de production rémunératrice sont précisément la compétition entre le gain et les besoins de la communauté, au travers des procédés de partage, de distribution, et d'entraide, et notamment ceux qui sortent de la cellule familiale. Les cas sont fréquents où le fait de garder les produits de chasse ou de pêche pour la vente détourne les ressources de la circulation "sociale", en tout premier lieu à l'égard des vieillards et des familles défavorisées (par exemple les veuves et les orphelins).

Un autre risque à prendre en compte lorsque l'on propose de développer les activités "d'extractivisme" des produits forestiers non ligneux (PFNL), c'est l'impact sur les peuplements sauvages, dès l'instant où il n'y a plus de régulation sociale ni liée aux besoins de consommation de la seule communauté. La pression croissante sur les ressources est favorisée par une demande d'exportation qui augmente. Ajoutons que l'exploitation des PFNL concerne des plantes, alimentaires ou à usages techniques, mais aussi des animaux, par exemple des oiseaux vivants pour les volières ou les collectionneurs (perroquets, notamment).

Le second risque dans l'usage de l'argent est lié aux structures politiques autochtones. Le caractère acéphale qui prédomine dans les régions forestières conduit à un déficit de responsables reconnus ; la conséquence en est l'absence d'autorité incontestable, qui met en péril une distribution juste des gains collectifs, plus précisément ceux liés aux compensations et *royalties*, qui accompagnent par exemple les exploitations forestières. Par défaut de compétences, l'argent, bien que légitime, apparaît ainsi comme une source de conflits et un élément perturbateur (cf. Maret & Bouly de Lesdain, chapitre "Ecotourisme"). Notre système, fondé sur l'autorité reconnue, tend à la créer lorsqu'elle lui manque, ce qui provoque la naissance de faux interlocuteurs, de faux chefs, de fausses élites. La scolarisation accroît ce phénomène perturbateur (cf. Grenand chapitre " *Quelle scolarité ?* "). De toutes façons, les activités rémunératrices sont structurellement liées à l'individu, et non au groupe : c'est d'abord à un individu que s'adresse le patron ou l'acheteur.

L'émergence de la pauvreté

Cet accroissement provoqué de l'importance de l'argent dans les communautés paysannes a un corollaire : c'est l'apparition de la *pauvreté*. La notion de pauvreté fait sursauter tout ethnologue familier des communautés traditionnelles, où le partage est la règle : il n'y a pas de pauvre chez les Pygmées Aka de Centrafrique ou chez les Kasua de Nouvelle Guinée. Et pourtant, l'introduction de l'argent, de revenus et de biens commerciaux, s'accompagne de différences entre les individus, de manquements aux

règles de la distribution domestique, et de besoins possibles ou impossibles à assouvir. Certains foyers abritent des adultes en âge de produire, d'autres non. Les fluctuations des prix et des ventes provoquent des ruptures dans la disponibilité de ressources monétaires. Cela crée des familles disposant de moyens, et d'autres qui en sont démunies. Cela crée la *pauvreté*.

Il importe de prendre conscience de ce fait : *les programmes de développement, dans leur logique marchande, ont comme effet induit de provoquer l'émergence de la pauvreté.*

3. CONTRAINTES ET TENDANCES DE TRANSFORMATION DES SOCIÉTÉS FORESTIÈRES

L'échantillonnage des villages étudiés dans le cadre d'APFT permet de mesurer l'ampleur des pressions que subissent les communautés forestières. Les relations avec la société globale augmentent (*cf.* Haubert 1999). En premier lieu, le pouvoir étatique accroît son emprise, en tant que principal instrument des prélèvements opérés au profit des groupes dominants ; le rôle des notables ("les élites") et des médiateurs (administratifs officiels ou privés, nationaux ou étrangers, élus) prend de l'ampleur. Dans le même temps, il faut insister sur l'influence de la diffusion de systèmes de valeurs nouvelles qui agissent en légitimant l'ensemble des relations avec la société globale, à travers la radio, la scolarisation, les voyageurs, et surtout les idées religieuses visant à modifier le tissu social, voire sciemment à le détruire (cas des prédicateurs de PNG ou de Guyane, *cf.* Kocher Schmid chapitre "*Christianity*" et Grenand chapitre "*Quelle scolarité ?*").

Les changements dans les systèmes de production

Les systèmes de production forestiers observés au cours de nos séjours d'APFT sont donc caractérisés par de nombreuses activités (culture itinérante, chasse, cueillette, etc.). Les activités rémunératrices qui se répandent (culture d'exportation, vente de produit forestiers, salariat saisonnier...) s'insèrent dans un système complexe comportant déjà de multiples activités, elles s'ajoutent et ne se substituent pas aux autres. Ainsi, *ces systèmes ne tendent pas vers une simplification, mais au contraire vers une complexification* des activités et une *diversification* des produits, avec de nouveaux circuits de distribution. On a parlé "des articulations au marché" pour caractériser ces activités paysannes, qui ont été reconnues partout dans les pays du Sud, avec toujours la même tendance à la *pluriactivité* afin de diversifier les sources de revenus (*cf.* Minvielle 1999).

La région de la Barima River, au nord-ouest de la Guyane, en présente un exemple significatif. Les habitants y sont impliqués principalement dans la collecte et la transformation des coeurs de palmiers, pour une société d'exportation implantée

localement. Nombres de jeunes femmes y sont employées. Les hommes sillonnent les marais pour collecter les stipes. Ce qu'il convient surtout de retenir, c'est que ces "Amérindiens prolétaires" continuent, vaille que vaille, à pratiquer les divers types d'activités : agriculture et prédation (chasse, pêche, cueillette et extractivisme - notamment des palmiers, mais aussi de l'or), et surtout qu'il n'y a pas vraiment disjonction entre les activités de subsistance et l'engagement dans l'économie de marché, les individus pouvant toujours tenter d'exploiter conjointement ces sphères de production et d'échange. (d'après Roopnaraine in Rapport Caraïbes, p. 313).

Au contraire, le modèle dominant pour l'évolution économique favorisée par les politiques de développement serait plutôt simplificateur. On doit donc s'interroger sur la pertinence de ce modèle moderne. On pourrait au contraire proposer une autre possibilité, plus pragmatique, basée sur "l'opportunisme économique" dont font preuve les sociétés forestières que nous connaissons (Figure 6).

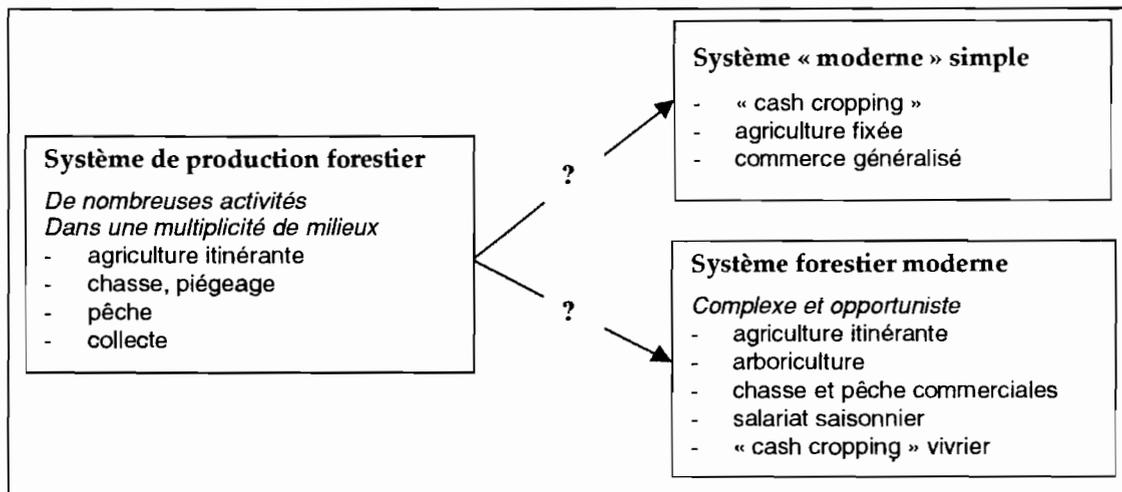


Figure 6 : les systèmes de production forestiers

DES QUESTIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conséquences des politiques internationales

Ce sont bien des logiques différentes qui s'affrontent dans le processus du développement. Les projets économiques auxquels sont soumises les populations forestières sont fondés sur le marché et la production de biens d'exportation ; les programmes sont basés sur l'accroissement de la production marchande, selon la logique capitaliste qui domine actuellement le monde moderne. En relation avec ce fait, les pays tropicaux et leurs populations subissent de plein fouet les effets de la mondialisation, des crises économiques et de la déréglementation.

La libéralisation du commerce international et les accords du GATT et de l'OMC

ont conduit les gouvernements des pays du Sud à modifier voire abroger leur réglementation de l'achat des produits agricoles, à cesser les aides et la fourniture d'intrants et de semences. Parallèlement, les fluctuations des cours internationaux, avec les fortes baisses des vingt dernières années, qui ne sont plus compensées par des mécanismes nationaux, ont provoqué chez les producteurs villageois de très fortes baisses de revenus, même une perte totale certaines années. La nécessité de revenus monétaires a conduit les paysans à chercher d'autres produits commercialisables, et le choix en Afrique Centrale s'est porté tout naturellement vers la viande de gibier (cf. Bahuchet chapitre "La filière viande de brousse").

Mise en œuvre des projets

La mise en place d'un projet de développement ou de conservation est un processus complexe engageant de multiples responsabilités : le projet est proposé par un "promoteur", national ou étranger ; sa création est décidée par un ou plusieurs responsables politiques, généralement nationaux. Sa mise en œuvre est engagée par d'autres, à nouveau nationaux et étrangers, fréquemment associés.

On aimerait être certain que quelques questions fondamentales sont posées. Un projet résulte d'une évaluation de l'opportunité, entraînant un choix de priorités. Un choix et des priorités de société, certes, mais pour quels bénéficiaires ? Tout projet a un coût, non seulement financier mais aussi social (Bairoch 1992 a parlé du "coût social de la croissance économique") : sera-t-il supporté par ceux-là même qui en tireront des bénéfices ? Ces choix entraîneront des changements, mais pour qui ? Sont-ils possibles, raisonnables ? Autrement dit, les bénéfices attendus compenseront-ils les changements demandés à certaines catégories de la population ?

L'établissement de projets aboutit toujours à reposer la question des relations de l'État et du citoyen. On suppose que la décision d'un programme de développement répond à un impératif national supérieur, pour lequel on invoquera l'intérêt économique. Le projet dégagera des revenus, ne serait-ce qu'à travers les taxes perçues par l'État. Ces projets sont justifiés par le fait invoqué que ces revenus bénéficieront aux habitants de la région d'implantation au travers des investissements dans les infrastructures publiques locales (routes, écoles, hôpitaux...). Quelle garantie le promoteur a-t-il que tel sera réellement le cas ? Il devrait aussi aller vérifier sur place une fois l'implantation réalisée.

Le choix ayant été effectué d'un projet de développement ou de conservation, le promoteur se préoccupera alors de convaincre les habitants de son bien-fondé, afin d'en permettre l'implantation. On doit se demander si cette question du bien-fondé *pour les habitants* a été posée *avant* que la solution n'ait été choisie. Faut-il alors convaincre ces populations de laisser installer le projet sans entrave, ou bien qu'elles y trouveront un intérêt ? Et cet intérêt, lui, sera-t-il durable ? Les responsables politiques européens doivent savoir pour quelles catégories de citoyens ils travaillent. Des choix de société entraînent nécessairement des conflits. Ont-ils été évalués ? Que sait-on des conséquences des décisions prises ?

RECOMMANDATIONS

- Promouvoir une éducation économique
- Maintenir la diversité des activités et donc des stratégies
- Favoriser les approvisionnements régionaux (vivrier, PFNL, artisanat...) plutôt que les activités destinées à l'exportation (cultures de rente)
- Veiller au maintien de la diversité des variétés cultivées, et donc conserver la diversité génétique des cultivars
- Promouvoir l'inventaire et la conservation de la diversité des techniques traditionnelles, pour leur rôle culturel (apport aux écomusées, par exemple)
- Ne pas entraver la mobilité saisonnière (sans pour autant prôner le nomadisme)
- Garantir l'accès à des espaces suffisants pour les activités de prélèvements des produits forestiers et pour le maintien des jachères longues
- Préserver les systèmes paysans qui fonctionnent encore : ils contribuent à réduire la paupérisation, donc l'exode rural, évitant ainsi l'accroissement des villes et ses conséquences néfastes (insécurité, risques de violences sociales, etc.)



Jeune fille Palikur décorant une poterie destinée à la vente. Les Palikur maintiennent également l'usage de la poterie dans le cadre des fêtes collectives. Guyane Fr. - 1990 (cliché P. et F. Grenand)

RÉFÉRENCES

- Bahuchet S.**, 1997. Un style de vie en voie de mutation : considérations sur les peuples des forêts denses humides. In : Joiris éd., "Les peuples des forêts tropicales : systèmes traditionnels et développement rural", *Civilisations*, Bruxelles, vol. XLIV n° 1-2, pp. 16-31.
- Bahuchet, S. & P. de Maret**, coordinateurs, 1994.- *Situation des populations indigènes des forêts denses et humides*. Bruxelles, Commission européenne, document (ISBN 92-826-7875-X), 512 p.
- Bairoch P.**, 1992. *Le Tiers-Monde dans l'impasse*. Gallimard "Folio-histoire", Paris, 660 p.
- Courade G.**, 1999. Les paysanneries du Sud et la libéralisation des échanges. In : Haubert, éd., *L'avenir des paysans*. PUF-IEDES, Paris, pp. 61-75.
- Dounias E.** 1999. Le câble pris au piège de la conservation. Technologie du piégeage et production cynégétique chez les Mvae du sud Cameroun forestier. In : Bahuchet et al. , éd., *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 281-300.
- Garine I. de** 1996. Préférences alimentaires et ressources de la forêt cameounaise. In Hladik et al., *L'alimentation en forêt tropicale*, Unesco, Paris, pp. 857-874.
- Grenand P.**, 1980.- *Introduction à l'étude de l'univers Wayãpi. Ethnoécologie des Indiens du Haut-Oyapock*. Paris, SELAF, 330 p.
- Grenand P.**, 1995. De l'arc au fusil. Un changement technologique chez les Wayãpi de Guyane. In : Grenand & Randa (éds.), *Transitions plurielles, exemples dans quelques sociétés des Amériques*. Paris, Peeters-SELAF, pp. 23-53
- Haubert M.**, éd., 1999. *L'avenir des paysans. Les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud*. PUF-IEDES, Paris, 188 p.
- L'état du monde 2000*. Editions La découverte, Paris. 676 p.
- Kocher-Schmid, Ch.** 1998. The cultural importance of floristic diversity : a case study from Nokopo village, Madang and Morobe Provinces Papua New Guinea. *Worldview 2*.
- Mendras H.**, 1995. *Les sociétés paysannes*. Gallimard "Folio-histoire", Paris, 368 p.
- Minvielle J-P.**, 1999. L'articulation des paysans au marché. In : Haubert, éd., *L'avenir des paysans*. PUF-IEDES, Paris, pp. 107-121.
- Wolf E. R.**, 1966. *Peasants*. Prentice Hall, Englewood Cliffs.
- Wolf E. R.**, 1982. *Europe and the people without history*. University of California Press, Berkeley. 506 p.

Bahuchet S., Brunois F. (collab.), Carrière Stéphanie M. (collab.), Cogels S. (collab.), Dounias Edmond (collab.), Maret P. de (collab.), Fleury M. (collab.), Grenand Françoise (collab.), Grenand Pierre (collab.), Kocher-Schmid C. (collab.), Tzerikiantz F. (collab.) (2000)

Les systèmes de production des peuples forestiers

In : Bahuchet S. (ed.) Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui : 2. Une approche thématique

Bruxelles : APFT ; ULB, 43-63.